

ADRESSE DE FACTURATION

Nouveau client N° client _____
 C.E. Société Assoc. Mairie Autre
 Société _____
 Melle/Mme/M. _____
 Fonction _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél _____ Fax _____
 Email _____

VOTRE COMMANDE

ADRESSE DE LIVRAISON

(si différente de l'adresse de facturation)

Société _____
 Melle/Mme/M. _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél _____ Fax _____
 Email _____

PERSONNALISATION DE LA CARTE CADEAU (maximum 26 caractères)

Offert par | _____

| Modèle de carte ① ou ② | Événement (code) | Rayons d'utilisation (code) | Date Validité (de 1 mois à 1 an) | Nombre | Valeur Unitaire (de 7 € à 150 € par tranche de 1 €) | Total par valeur |
|---------------------------|---------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------|---------------------|
| | | | | | € | € |
| | | | | | € | € |
| | | | | | € | € |
| | | | | | € | € |
| | | | | | € | € |
| Valeur totale | | | | | | € |
| Forfait expédition | | | | | | Offert |
| Montant total à régler | | | | | | € |

CODE EVENEMENT

- Fête des Mères
- Fête des Pères
- Naissance
- Mariage
- Départ à la retraite
- Noël
- Rentrée des Classes
- Autre (maxi 30 carac.) : _____



CODE RAYONS D'UTILISATION

- Tout rayon
- Tout rayon sauf alimentation (choix par défaut)
- Puériculture-jouets-textile-bijoux
- Fournit. scolaires-textile-sport-micro
- Jouets-bijoux-sport-culturel-micro
- Espace culturel-livres-CD-DVD
- Autres (maxi 30 carac.) : _____

POUR ENVOYER VOTRE BON DE COMMANDE ET VOTRE REGLEMENT OU POUR TOUT RENSEIGNEMENT

MONINFO

Service Carte Cadeau
 CS 17601
 31676 LABEGE CEDEX
 ☎ 05 61 17 35 32
 📠 05 61 17 34 52
 ✉ cartecadeau@banque-edel.fr
 🌐 www.e-leclerc.com



- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MONINFO
- par virement bancaire

Titulaire du compte : MONINFO-Carte Cadeau
 Domiciliation : BANQUE EDEL

IBAN : FR76 1314 9000 9112 0100 0200 442
 BIC : EDEL FR P1XXX

DATE - SIGNATURE - CACHET DU COMITE D'ENTREPRISE

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION RÉSERVÉES AUX PERSONNES MORALES ET A LEUR COMITÉ D'ENTREPRISE, APPLICABLES AUX CARTES CADEAU E.LECLERC SPÉCIALES COMITÉ D'ENTREPRISE (au 01/01/16)

Les relations commerciales entre Moninfo et les comités d'entreprise, associations, mairies et autres personnes morales, acheteurs de carte cadeau E.Leclerc, sont définies dans leur intégralité par les conditions générales de vente qui suivent. Toute commande vaut acceptation des présentes CGV.

Les cartes cadeau E.Leclerc sont utilisables, en une ou plusieurs fois, par les bénéficiaires auprès des centres E.Leclerc et concepts participants à l'opération, liste consultable sur www.e-leclerc.com hors carburant, services et billetterie. En magasin, les cartes cadeau ne peuvent être ni échangées, ni revendues, ni remboursées même partiellement, ni portées au crédit d'un compte, ni faire l'objet d'un escompte. Aucun rendu de monnaie ne sera effectué.

I - COMMANDE ET REGLEMENT

1. La commande doit être enregistrée auprès de Moninfo à l'aide du bon de commande en vigueur. Les cartes cadeau sont personnalisées selon les informations indiquées par le client sur le bon de commande.
2. Le forfait d'expédition est offert pour toutes les commandes.
3. Date de fin de validité des cartes cadeau (quel que soit l'événement souhaité) : 1 mois à 1 an.
4. La valeur des cartes cadeau E.Leclerc payable à la commande à Moninfo. Toute commande non accompagnée de son règlement ne pourra être enregistrée.
5. La livraison des cartes cadeau est suivie d'une facture, pour laquelle toute contestation devra être adressée par écrit à Moninfo dans les 30 jours qui suivent l'édition de la facture

II - LIVRAISON - PROCEDURE D'ACTIVATION

1. Moninfo se réserve le choix du transporteur et décline toute responsabilité quant au délai.
2. Par mesure de sécurité, les cartes sont envoyées non activées. Le client devra impérativement contacter le service carte cadeau de Moninfo pour demander l'activation des cartes. A défaut d'activation, les cartes ne peuvent pas être utilisées en magasin.

III - OBLIGATIONS DU CLIENT

1. Le client s'engage à informer tout bénéficiaire de cartes cadeau de leur date limite de validité et de leur conditions d'utilisation. Toute utilisation postérieure à cette date ou ne respectant pas les conditions d'utilisation ne peut en aucun cas engager la responsabilité de Moninfo.
2. Le client reconnaît avoir connaissance de ce que les cartes cadeau sont susceptibles d'être considérées comme des avantages en nature, et comme tels soumis à cotisations et contributions sociales, hors cas d'exonérations détaillés dans la réglementation URSSAF en vigueur.

IV - CONDITIONS DE VENTE

1. La carte cadeau non utilisée après expiration de la date de validité peut être échangée ou remboursée suivant les conditions suivantes et sous réserve d'être retournée dans un délai de deux mois à Moninfo.
En cas d'échange (remplacement de la carte cadeau), une nouvelle carte sera fabriquée gratuitement hors frais de port.
En cas de remboursement, il sera demandé une participation de 5 % de la valeur faciale de la carte, avec un minimum de 15 €.
2. La carte cadeau peut être échangée en cas de perte ou de vol avant la fin de période de validité, sous réserve de communication du numéro de la carte, celle-ci sera alors mise en opposition. Le montant de l'échange portera sur le montant du solde de la carte cadeau.
3. La revente de cartes cadeau E.Leclerc est formellement interdite.
4. Tout courrier relatif aux cartes cadeau E.Leclerc doit être adressé à Moninfo - Service Carte Cadeau - CS 17601, 31676 Labège Cedex, qui est seule habilitée à gérer la relation clientèle.
Moninfo et la Banque Edcl appartiennent au Mouvement E.Leclerc et sont chargées de la gestion de la carte cadeau E.Leclerc.
5. La personne morale qui acquiert des cartes cadeau s'interdit, si elle est en relation d'affaires avec un ou des Centres Distributeurs E.Leclerc, et/ou leurs centrales et/ou filiales, d'en faire bénéficier, gratuitement ou à des conditions avantageuses, les salariés de leurs clients E.Leclerc.
Cette pratique sera considérée comme destinée à encourager les bénéficiaires à favoriser le fournisseur concerné, et comme telle constitutive d'une faute grave dans l'exécution de la relation contractuelle, voire du délit prévu et réprimé par l'article 445-1 du code pénal, avec ses conséquences de droit

V - LOI APPLICABLE-CONTESTATIONS

Les présentes conditions générales de vente et les conditions particulières de la commande sont régies par le droit français. Toute contestation relative à l'interprétation et/ou l'exécution de ces conditions relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce de Toulouse.